

Bonjour chers et chères membres,

Ce mois-ci, *L'ADDS en bref* est un peu plus longue qu'à l'habitude étant donné que nous avons plusieurs informations à vous transmettre.

Nous débutons avec une invitation à participer à une formation en ligne intitulée *Portrait des personnes assistées sociales*. Dans cette formation, nous présenterons les résultats du sondage de l'ADDS QM: *Entendre et agir ensemble* c'est-à-dire, les réponses des hommes et des femmes accompagnées de quelques statistiques provenant du *ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale*. Le but est de provoquer une discussion sur la réalité des personnes assistées sociales. Cette formation aura lieu mercredi le 14 avril de 9h à 12h30. Si ça vous intéresse vous n'avez qu'à vous inscrire en nous téléphonant ou en nous envoyant un courriel. Les coordonnées de l'ADDS QM sont au bas de cette page.

Vous trouverez en pièce jointe une offre d'emploi pour un projet de l'ADDS QM s'étalant sur deux ans, avec possibilité à la fin du contrat d'être engagé.e dans l'équipe régulière. N'hésitez pas à la faire circuler, et à en parler autour de vous !

Le 19 mars dernier, le *Front commun des personnes assistées sociales du Québec* (FCPASQ), dont l'ADDS QM est membre, dénonçait en conférence de presse l'inaction du ministre responsable de la Solidarité sociale pour venir en aide aux personnes assistées sociales en contexte de pandémie. Voici le communiqué de presse :

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Raynald Bond, Marie-Hélène Deshaies, Roland Desruisseaux, Gina Gilbert, Marc-André Jobin, Vivian Labrie, Sylvie Pâquet, Éric Plamondon, Chantal Racine, Martine Sanfaçon



Un an d'inaction du ministre responsable de la Solidarité sociale

Un an est passé depuis le début de la crise socio-sanitaire et aucune action n'a été portée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, pour réellement venir en aide aux personnes assistées sociales qui vivent durement les conséquences de la pandémie. L'augmentation du coût des denrées de base, ainsi que l'isolement social grandissant et ses effets sur la santé mentale, affectent de manière disproportionnée les personnes assistées sociales. À cette liste de problématiques s'ajoute la perte de revenus d'appoint et d'accès aux organismes communautaires et aux services publics.

Le ministre Boulet semble peut-être proactif et même débordé par ses projets entourant l'emploi, comme c'est le cas avec la modernisation du régime de santé et sécurité au travail. Toutefois, il reste les bras croisés devant les graves conséquences de la crise sur les personnes en situation de pauvreté et échoue complètement à s'acquitter de son rôle de ministre responsable de la Solidarité sociale. Les différentes mesures prises par le gouvernement ont même parfois plutôt eu comme conséquence de s'attaquer aux plus vulnérables, comme on a pu le voir avec les personnes itinérantes recevant des contraventions pour non-respect du couvre-feu.

Depuis le début de cette pandémie, les groupes de défense des droits des personnes assistées sociales font pression sur le ministre pour que de réelles mesures soient prises afin de venir en aide aux personnes qui reçoivent l'aide de dernier recours. Or, le ministre demeure insensible à nos revendications. Nous demandons depuis longtemps que le ministre hausse l'aide financière de dernier recours et accorde le montant maximum à l'ensemble des prestataires, en plus d'augmenter le crédit d'impôt pour solidarité. Le ministre devrait avoir honte de maintenir les prestations à des montants qui correspondent à aussi peu que 49% de la Mesure du panier de consommation (MPC), d'autant plus en temps de crise.

Nous demandons aussi au ministre de suspendre temporairement la limite des biens et avoirs liquides permettant d'avoir accès à l'aide financière de dernier recours, en mettant en place un programme d'aide financière d'urgence. Cela pour éviter que les chômeur-euse-s pandémiques ayant épuisé l'aide fédérale n'aient à vendre tout ce qu'il-elle-s possèdent s'il-elle-s ne se trouvent pas d'emploi.

Finalement, nous demandons au ministre de promettre publiquement que les personnes ayant touché la prestation canadienne d'urgence (PCU) et l'aide de dernier recours simultanément n'auront pas à rembourser les deux montants, mais seulement celui auquel elles n'avaient pas droit. Demander à une personne en situation d'extrême pauvreté de rembourser un montant d'aide sociale, alors qu'elle doit ou devra aussi rembourser la PCU, nous paraît complètement sans-cœur.

Nous espérons que le ministre arrêtera de se mettre la tête dans le sable et remplira enfin son mandat de responsable de la Solidarité sociale en levant toute menace d'une double réclamation de la PCU. Nous espérons aussi qu'une aide financière directe et substantielle aux personnes assistées sociales se retrouvera dans la prochaine mise à jour budgétaire. En attendant, des personnes ont faim et souffrent à cause de choix politiques qui font violence aux personnes en situation de pauvreté.

Voici le communiqué de presse du FCPASQ et du Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté (GRFPQ) qui présente deux activités réalisées dans le cadre du 40e anniversaire d'existence du FCPASQ.

L'AIDE SOCIALE, ÇA FAIT MAL... DEPUIS 40 ANS!

Il y a maintenant 40 ans, des personnes assistées sociales ont fondé le Front commun des personnes assistées sociales (FCPASQ) avec le projet de mettre fin aux préjugés envers elles et de revendiquer des conditions de vie décentes pour touTEs.

À partir du 23 mars et jusqu'à la Semaine de la dignité des personnes assistées sociales du Québec (3 au 7 mai 2021), le FCPASQ publiera chaque jour une vignette pour rappeler les luttes menées par les personnes assistées sociales au Québec. La ligne du temps qui nous accompagnera pour ces vignettes est le graphique (peu réjouissant) de l'évolution des prestations minimales (en dollars de 2021) pour une personne seule à l'aide sociale depuis 1970.

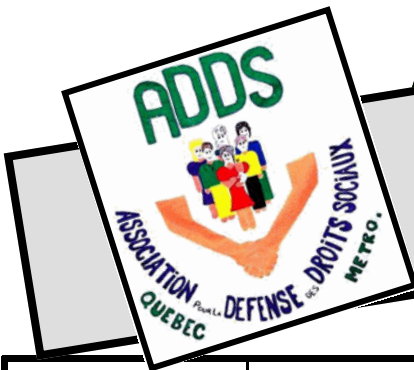
De plus, chaque jeudi d'avril, le Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté (GRFPQ) publiera en ligne une capsule vidéo de sa série *L'aide sociale ça fait mal!* Dans cette série documentaire, l'humoriste Fred Dubé part à la rencontre de personnes qui vivent des problèmes à l'aide sociale et d'organismes qui les soutiennent dans la défense de leurs droits. Il interroge aussi des chercheur·e·s qui nous partagent leurs connaissances sur ces problèmes, et sur leurs solutions.

Selon Maxime Boucher, coordonnateur du GRFPQ:

« Le ministre Boulet se vante d'avoir un système d'assistance sociale particulièrement généreux, mais ce n'est pas ce qu'on observe sur le terrain, et ce depuis 40 ans. Ce qu'on constate autant à travers les capsules du GRFPQ que les vignettes du FCPASQ, c'est qu'on a un système d'aide sociale insuffisant et extrêmement contrôlant. C'est un système qui appauvrit, qui isole et qui rend malade. »

Selon Monique Toutant, militante à l'Association de défense des droits sociaux du Québec métropolitain (ADDS-QM) et porte-parole de la 48e Semaine de la dignité des personnes assistées sociales :

« On veut interpeller monsieur et madame Tout-le-monde qui ont encore des préjugés et qui se disent: « Les personnes assistées sociales ont tout gratuit » C'est dommage qu'on pense encore ça en 2021. Peut-être que les vignettes et les capsules vont leur faire réaliser que notre réalité n'est pas si rose. Elles démontrent que depuis 50 ans, on a obtenu des gains, mais qu'on a aussi subi beaucoup de reculs. On a de la difficulté à simplement suivre le coût de la vie. »



CALENDRIER

Avril 2021

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1 <u>9h45 à 12h15</u> Affichage avec le Collectif pour un Québec sans pauvreté	2	3
5	6 <u>9h à 12h30</u> Comité organisateur	7 <u>9h30 à 12h</u> Comité finance	8	9 <u>9h30 à 12h</u> Comité lutte	10
12 <u>13h30 à 16h</u> Comité loi	13	14 <u>9h à 12h30</u> Formation « portrait des personnes assistées sociales »	15 <u>9h30 à 12h</u> Comité visibilité	16	17
19	20 <u>9h30 à 12h</u> Comité femmes	21 <u>9h à 12h30</u> Atelier d'écriture	22	23	24
26	27 <u>9h à 12h30</u> Comité organisateur	28	29	30 <u>9h30 à 12h</u> Comité lutte	

Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ↓ Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le **Dépannage téléphonique** au **525-4983**.
- ↓ Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons à l'**Atelier Droit aide sociale** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au **525-4983**.
- ↓ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs ? *Passez nous voir !*